



Exemples de COORDINATIONS demandées par des hospitaliers

Demande de coordination pour un homme de 36 ans hospitalisé en psychiatrie, suite à des comportements agressifs répétés en Foyer d'Accueil Médicalisé.

Le retour en FAM est totalement impossible au vu de ses attitudes inadaptées auprès des résidents.

Intervention du DAPS-85 :

- Identification de l'ensemble des besoins, des projets de la personne, des professionnels en place
- Organisation de plusieurs Réunions de Concertation (RCP) avec les professionnels et mandataire pour identifier les alternatives à l'hospitalisation psychiatrique
- Co-organisation de séjours dans des établissements hospitaliers et médico-sociaux pour évaluer troubles et besoins
- Faire émerger le projet de vie de la personne avec l'aide du mandataire et en lien avec sa mère
- Suivre les demandes sur ViaTrajectoire en lien avec le mandataire
- Saisie de l'URAPT et accord de l'obtention des aides
- Suite à l'absence de solution en Vendée, la référente parcours du DAPS-85 a contacté plusieurs autres DAC et la C360 afin d'identifier des établissements pouvant recevoir le patient : près de 10 établissements ont été identifiés et contactés.



La situation s'est stabilisée après 2 ans de travail collectif et de rapprochements. Monsieur est actuellement en UMD (unité pour malades difficiles) en attendant une entrée prochaine dans une MAS dans le sud de la France près du domicile de sa mère.

Sollicitation d'une assistante du service social d'EOPS, équipe mobile de gériatrie du CHD, pour un couple admis aux urgences : dégradation très brutale de l'état général de madame (atteinte d'un cancer) et son conjoint ne peut rester seul au domicile du fait de ses troubles cognitifs majeurs.

Madame est son aidante principale pour tous les actes de la vie quotidienne.

Intervention du DAPS-85 :

- Transmission des informations au service social des urgences pour présenter à madame, le projet d'HTU (pour monsieur), projet qu'elle a immédiatement accepté.
- Evaluation, avec le service du CHD, des besoins de l'aidé et contact avec l'ADAMAD de La Roche sur Yon qui propose une place HTU en unité ouverte.
- Obtention auprès des intervenants du domicile de toutes les informations nécessaires à un accueil adapté et personnalisé, afin de les transmettre à l'ADAMAD.
- Admission de monsieur en HTU dans les 36h ouvertes, à la suite de son hospitalisation en court séjour gériatrique. Le transport a été organisé par le service du CHD.



La référente parcours du DAPS-85 a permis de garder le lien entre la famille, l'assistante sociale du CD et le médecin traitant tout au long du séjour. Le soutien exceptionnel du Conseil Départemental a financé les aides pour l'autonomie en vue du retour à domicile, qui a été organisé, après 25 jours en HTU, dans des conditions sécurisées.